



## recouvrement d impot sur le revenu

Par **grincheux13**, le **18/12/2010** à **17:35**

Bonjour,  
je voudrais savoir s'il y a possibilité de demander un délai pour le paiement des impots car nous allons nous marier en juin, le centre des impots nous a dis non.Nous sommes tout a fait dispose a les payer

Par **Claralea**, le **18/12/2010** à **19:50**

Bonsoir, essayez d'obtenir un echeancier pour le paiement de vos impots

Par **grincheux13**, le **18/12/2010** à **20:11**

nous avons la somme qui est disponible^, nous avons pas mal d'argent de coté mais c'est juste pour palier aux imprévus du mariage.N'est-il pas possile de faire une reconnaissance de dettes

Par **Laure11**, le **18/12/2010** à **21:18**

Bien sûr que non vous ne pouvez pas faire une reconnaissance de dettes aux impôts.

Déplacez vous aux impôts et demandez un échéancier comme dit claralea.

Ne tardez surtout pas, sinon vous aurez droit au 10% supplémentaires.

Si vous avez l'argent, il serait quand même préférable régler la somme due maintenant et demandez un prélèvement mensuel pour l'année 2011.

Par **Claralea**, le **18/12/2010** à **21:32**

Si vous avez les moyens, autant vous marier sans dettes

Par **Domil**, le **18/12/2010** à **23:26**

Pour obtenir des délais aux impôts, il faut le justifier par des problèmes financiers. Ils n'ont pas à faire votre trésorerie pour pouvoir dépenser plus à votre mariage.

Par **elorn**, le **01/01/2011** à **20:06**

Vous allez vous marier en juin de l'année 2011, je suppose. Le délai que vous souhaitez concerne l'avis d'impôt sur le revenu de 2010 (sur les revenus de l'année 2009) ou sur le revenu de l'année 2011 (sur les revenus de l'année 2010). Soyez précis, je vous répondrais. En effet, ce n'est pas le centre des impôts, qui peut vous répondre mais les services du trésor public. Étant en retraite du trésor public et ma femme y travaillant toujours, je pourrais vous renseigner à la condition que vous expliquiez clairement votre problème.

Par **grincheux13**, le **01/01/2011** à **20:17**

merci pour votre message mais nous payons tout d'un seul coup  
je vous remercie pour votre aide quand même

Par **Claralea**, le **01/01/2011** à **20:51**

[citation]merci pour votre message mais nous payons tout d'un seul coup [/citation]

Sage décision pour débuter la nouvelle année